

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - GILLY SUR ISERE (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21730124100014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ALBERTVILLE

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE GILLY SUR ISERE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCL, syndicat mixte, etc).

(2) À renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

Sans Objet	47
Sans Objet	46
Sans Objet	45
Sans Objet	44
Sans Objet	41
Sans Objet	40
Sans Objet	39
Sans Objet	38
Sans Objet	37
Sans Objet	35
Sans Objet	34
Sans Objet	33
Sans Objet	29
Sans Objet	28
Sans Objet	23
Sans Objet	21
Sans Objet	19
Sans Objet	17
Sans Objet	15
Sans Objet	13
Sans Objet	11
Sans Objet	9
Sans Objet	7
Sans Objet	6
Sans Objet	5
Sans Objet	4

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	GILLY SUR ISERE	BP
73124	COMMUNE DE GILLY SUR ISERE	2021

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 089
	Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	23
	Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Valeurs		

Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate	Valeurs par hab. (population DGF)	Potentiel fiscal et financier (1)	
		Fiscal	Financier
		3 650 854,00	3 732 460,00
	1 173,15		
882,54			

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	574,65	760,00
2	Produit des impositions directes/population	207,19	395,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	698,35	927,00
4	Dépenses d'équipement bruto/population	381,01	368,00
5	Encours de dette/population	900,93	703,00
6	DGF/population	23,96	146,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	48,54 %	47,89 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	111,74 %	89,75 %
9	Dépenses d'équipement bruto/recettes réelles de fonctionnement (2)	54,56 %	39,70 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	129,01 %	75,84 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I	I - INFORMATIONS GENERALES
B	MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») effectuée par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délégation n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
A1	VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT	
RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 163 200,00
DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 230 504,41
=	
AUTRES CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES	
AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 230 504,41

RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	0,00
	(si excédent)	67 304,41
+		

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	2 230 504,41	2 230 504,41
=		

INVESTISSEMENT		
RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 180 786,08	
+		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 180 786,08	1 590 053,30

RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 213 400,00	1 071 636,61
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	267 503,83
	(si solde positif)	0,00
+		

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 661 689,91	2 661 689,91
=		

TOTAL DU BUDGET (3)	4 892 194,32	4 892 194,32
TOTAL		

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 231-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 231-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	727 362,00	586 574,92	586 574,92	586 574,92	586 574,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	860 000,00	861 700,00	861 700,00	861 700,00	861 700,00
014	Atténuations de produits	39 000,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
65	Autres charges de gestion courante	184 000,00	151 500,00	151 500,00	151 500,00	151 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante						
66	Charges financières	72 345,47	72 555,72	72 555,72	72 555,72	72 555,72
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	50 000,00	67 775,48	67 775,48	67 775,48	67 775,48
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement						
023	Virement à la section d'investissement (5)	265 651,93	389 957,49	389 957,49	389 957,49	389 957,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	57 929,26	59 440,80	59 440,80	59 440,80	59 440,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		323 581,19	449 398,29	449 398,29	449 398,29	449 398,29
TOTAL						
		2 259 288,66	0,00	2 230 504,41	2 230 504,41	2 230 504,41

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 230 504,41

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	140 700,00	111 700,00	111 700,00	111 700,00	111 700,00
73	Impôts et taxes	1 882 222,00	1 849 000,00	1 849 000,00	1 849 000,00	1 849 000,00
74	Dotations et participations	144 100,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
75	Autres produits de gestion courante	48 800,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
Total des recettes de gestion courante						
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement						
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	700,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		2 237 022,00	0,00	2 163 200,00	2 163 200,00	2 163 200,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	67 304,41
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 230 504,41

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	443 398,29
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	120 000,00	75 000,00	10 000,00	10 000,00	85 000,00
204	Subventions d'équipement versées	126 000,00	5 000,00	27 000,00	27 000,00	32 000,00
21	Immobilisations corporelles	626 681,76	163 000,00	276 536,38	276 536,38	439 536,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 685 000,00	400 400,00	214 000,00	214 000,00	614 400,00
	Total des dépenses d'équipement	3 557 681,76	643 400,00	527 536,38	527 536,38	1 170 936,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	188 632,89	0,00	635 249,70	635 249,70	635 249,70
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	570 000,00	6 000,00	6 000,00	576 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	191 632,89	570 000,00	647 249,70	647 249,70	1 217 249,70
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	17 724,06	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 767 038,71	1 213 400,00	1 174 786,08	1 174 786,08	2 388 186,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	700,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	700,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
	TOTAL	3 767 738,71	1 213 400,00	1 180 786,08	1 180 786,08	2 394 186,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 267 503,83

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 661 689,91

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	529 603,00	174 636,61	202 112,31	202 112,31	376 748,92
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	745 000,00	570 000,00	0,00	0,00	570 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 274 603,00	744 636,61	211 612,31	211 612,31	956 248,92
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	125 991,52	0,00	519 775,48	519 775,48	519 775,48
1068	Excédents de fonctionnement	1 492 382,99	0,00	409 267,22	409 267,22	409 267,22
138	Autres subvent° invest: non transf. capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	327 000,00	327 000,00	0,00	0,00	327 000,00
	Total des recettes financières	1 945 374,51	327 000,00	929 042,70	929 042,70	1 256 042,70
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 249 977,51	1 071 636,61	1 140 655,01	1 140 655,01	2 212 291,62
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	265 651,93	0,00	389 957,49	389 957,49	389 957,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	57 929,26	0,00	59 440,80	59 440,80	59 440,80
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	323 581,19	0,00	449 398,29	449 398,29	449 398,29

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	3 573 558,70	1 071 636,61	1 590 053,30	1 590 053,30	2 661 689,91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 661 689,91
--	--------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	443 398,29
-------------------------------------	---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondantes à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissements, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	B1
BALANCE GENERALE DU BUDGET	

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	586 574,92		586 574,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	861 700,00		861 700,00
014	Atténuations de produits	38 000,00		38 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	151 500,00		151 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	72 555,72	0,00	72 555,72
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	67 775,48	59 440,80	127 216,28
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		389 957,49	389 957,49
Dépenses de fonctionnement - Total		1 781 106,12	449 398,29	2 230 504,41

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00	2 230 504,41
-------------	---------------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	× 6 000,00	0,00	6 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	635 249,70	0,00	635 249,70
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) budgétaire)	0,00		0,00
Total des opérations d'équipement		614 400,00		614 400,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	85 000,00	0,00	85 000,00
204	Subventions d'équipement versées	32 000,00	0,00	32 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	439 536,38	6 000,00	445 536,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	576 000,00	0,00	576 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		2 388 186,08	6 000,00	2 394 186,08

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

267 503,83	2 661 689,91
-------------------	---------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET
B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 000,00		12 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	111 700,00		111 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		6 000,00	6 000,00
73	Impôts et taxes	1 849 000,00		1 849 000,00
74	Dotations et participations	140 000,00		140 000,00
75	Autres produits de gestion courante	37 000,00	0,00	37 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 500,00	0,00	7 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions		0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		2 157 200,00	6 000,00	2 163 200,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 67 304,41

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 230 504,41

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	519 775,48	0,00	519 775,48
13	Subventions d'investissement	376 748,92	0,00	376 748,92
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	570 000,00	0,00	570 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporées (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	9 500,00	0,00	9 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	59 440,80	59 440,80
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		389 957,49	389 957,49
024	Produits des cessions d'immobilisations	327 000,00		327 000,00
Recettes d'investissement - Total		1 803 024,40	449 398,29	2 252 422,69

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

AFFECTATION AU COMPTE 1068 409 267,22

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 661 689,91

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III	A1
-----	----

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	727 362,00	586 574,92	586 574,92
60611	Eau et assainissement	9 000,00	9 000,00	9 000,00
60612	Energie - Electricité	80 000,00	76 000,00	76 000,00
60621	Combustibles	51 000,00	58 000,00	58 000,00
60622	Carburants	6 000,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	150 000,00	60 000,00	60 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	12 000,00	13 500,00	13 500,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	8 000,00	8 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	4 000,00	4 000,00
60636	Vêtements de travail	9 400,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	12 030,00	11 000,00	11 000,00
6067	Fournitures scolaires	14 432,00	14 074,92	14 074,92
6135	Locations mobilières	12 300,00	8 000,00	8 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	18 000,00	18 000,00	18 000,00
61521	Entretien terrains	17 000,00	9 500,00	9 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	30 000,00	30 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	17 000,00	4 000,00	4 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	22 300,00	21 000,00	21 000,00
6161	Multirisques	57 000,00	52 000,00	52 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Amonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6247	Transports collectifs	10 000,00	9 000,00	9 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	17 000,00	8 000,00	8 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	34 000,00	42 500,00	42 500,00
63512	Taxes foncières	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 000,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	860 000,00	861 700,00	861 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6411	Personnel titulaire	500 000,00	500 000,00	500 000,00
6413	Personnel non titulaire	50 000,00	50 000,00	50 000,00
64161	Emplois jeunes	20 900,00	21 000,00	21 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	91 400,00	91 300,00	91 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	140 000,00	140 000,00	140 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	12 000,00	12 000,00	12 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	12 000,00	11 000,00	11 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6488	Autres charges	0,00	1 700,00	1 700,00
014	Atténuations de produits	39 000,00	38 000,00	38 000,00
7391178	Autres restitut. dégrèvt contrb. direct	2 000,00	1 000,00	1 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	37 000,00	37 000,00	37 000,00
65	Autres charges de gestion courante	184 000,00	151 500,00	151 500,00
6531	Indemnités	70 000,00	82 000,00	82 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 800,00	5 000,00	5 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 200,00	7 000,00	7 000,00
6535	Formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6548	Autres contributions	72 000,00	18 000,00	18 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	9 500,00	9 500,00
6574	Subv. fonct. Associat., personnes privée	27 000,00	27 000,00	27 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire	Pour mémoire	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65888	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	1 810 362,00	1 637 774,92	1 637 774,92	1 637 774,92
	= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)				
66	Charges financières (b)	72 345,47	72 345,47	72 555,72	72 555,72
66111	Intérêts réglés à l'échéance	72 345,47	72 345,47	72 555,72	72 555,72
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marchés	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	50 000,00	50 000,00	67 775,48	67 775,48
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	50 000,00	50 000,00	67 775,48	67 775,48
022	Depenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 935 707,47	1 781 106,12	1 781 106,12	1 781 106,12
	= a + b + c + d + e				
023	Virement à la section d'investissement	265 651,93	389 957,49	389 957,49	389 957,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	57 929,26	59 440,80	59 440,80	59 440,80
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporées	57 929,26	59 440,80	59 440,80	59 440,80
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	323 581,19	449 398,29	449 398,29	449 398,29
	D'INVESTISSEMENT				
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	323 581,19	449 398,29	449 398,29	449 398,29
	(= Total des opérations réelles et d'ordre)				
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	2 259 288,66	2 230 504,41	2 230 504,41	2 230 504,41
	RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 230 504,41	2 230 504,41	2 230 504,41	2 230 504,41

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 6612 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES
A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	20 000,00	12 000,00	12 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	12 000,00	12 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	140 700,00	111 700,00	111 700,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	500,00	500,00	500,00
70323	Redev. occupat" domaine public communal	8 000,00	7 000,00	7 000,00
704	Travaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	200,00	200,00	200,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	110 000,00	80 000,00	80 000,00
70872	Remb. frais B.A. et règles municipales	10 000,00	12 000,00	12 000,00
73	Impôts et taxes	1 882 222,00	1 849 000,00	1 849 000,00
73111	Impôts directs locaux	630 400,00	640 000,00	640 000,00
73211	Attribution de compensation	1 061 822,00	1 029 000,00	1 029 000,00
73221	FNGIR	35 000,00	35 000,00	35 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	62 000,00	50 000,00	50 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	13 000,00	15 000,00	15 000,00
74	Dotations et participations	144 100,00	140 000,00	140 000,00
7411	Dotation forfaitaire	57 000,00	44 000,00	44 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	28 000,00	30 000,00	30 000,00
744	FCTVA	3 000,00	8 000,00	8 000,00
74718	Autres participations Etat	8 500,00	11 000,00	11 000,00
74758	Participat" Autres groupements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
748313	Dotat" de compensation de la TP	17 000,00	16 500,00	16 500,00
74834	Etat - Compens. exonérat" taxes foncière	2 500,00	2 500,00	2 500,00
74835	Etat - Compens. exonérat" taxe habitat"	19 100,00	22 000,00	22 000,00
7488	Autres attributions et participations	8 000,00	5 000,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante	48 800,00	37 000,00	37 000,00
752	Revenus des immeubles	42 600,00	33 000,00	33 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	6 200,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES	(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	2 235 822,00	2 149 700,00	2 149 700,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	7 500,00	7 500,00
7718	Autres produits except. opérat" gestion	500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES	= a+b+c+d	2 236 322,00	2 157 200,00	2 157 200,00
042	Opérat" ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	700,00	6 000,00	6 000,00
722	Immobilisations corporelles	700,00	6 000,00	6 000,00
043	Opérat" ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		700,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	(= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 237 022,00	2 163 200,00	2 163 200,00
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			67 304,41	67 304,41
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			2 230 504,41	2 230 504,41

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES
 B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
----------------	-------------	-----------------------------------	----------------------------	----------

010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporées (sauf opérations et 204)	120 000,00	10 000,00	10 000,00
202	Frais réalisés documents urbanisme	92 000,00	8 000,00	8 000,00
2031	Frais d'études	28 000,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	126 000,00	27 000,00	27 000,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	46 000,00	22 000,00	22 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	80 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	626 681,76	276 536,38	276 536,38
2111	Terrains nus	21 000,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	20 000,00	20 000,00
21312	Bâtiments scolaires	20 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	82 526,80	136 000,00	136 000,00
2151	Réseaux de voirie	30 000,00	14 000,00	14 000,00
2152	Installations de voirie	405 000,00	71 000,00	71 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	17 900,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	4 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 710,00	31 636,38	31 636,38
2184	Mobilier	16 800,00	900,00	900,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 744,96	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
1000	Opération d'équipement n° 1000 (5)	0,00	8 000,00	8 000,00
400	Opération d'équipement n° 400 (5)	10 000,00	0,00	0,00
700	Opération d'équipement n° 700 (5)	2 675 000,00	20 000,00	20 000,00
800	Opération d'équipement n° 800 (5)	0,00	79 000,00	79 000,00
900	Opération d'équipement n° 900 (5)	0,00	107 000,00	107 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 557 681,76	527 536,38	527 536,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	6 000,00	6 000,00
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	6 000,00	6 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	188 632,89	635 249,70	635 249,70
1641	Emprunts en euros	188 632,89	635 249,70	635 249,70
18	Compte de liaison : affectat° (Ba,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	6 000,00	6 000,00
27638	Créances Autres établissements publics	0,00	6 000,00	6 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		191 632,89	647 249,70	647 249,70
458101	Entoussissement de réseaux route de Terre Neuve - SAS+ Orange (6)	17 724,06	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		17 724,06	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 767 038,71	1 174 786,08	1 174 786,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	700,00	6 000,00	6 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	700,00	6 000,00	6 000,00
2184	Mobilier	700,00	6 000,00	6 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		700,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 767 738,71	1 180 786,08	1 180 786,08
RESTES A REALISER N-1 (11)			1 213 400,00	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			267 503,83	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 661 689,91	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote, I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES
 B2
 III

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
----------------	-------------	-----------------------------------	----------------------------	----------

010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	529 603,00	202 112,31	202 112,31
1321	Subv. non transf. Etat, etabl. nationaux	177 000,00	57 112,31	57 112,31
1322	Subv. non transf. Régions	150 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	121 949,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	654,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	80 000,00	145 000,00	145 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	745 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	745 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	9 500,00	9 500,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	9 500,00	9 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat', matériel et outillage techn	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 274 603,00	211 612,31	211 612,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 618 374,51	929 042,70	929 042,70
10222	FC TVA	57 000,00	447 000,00	447 000,00
10226	Taxe d'aménagement	68 991,52	55 000,00	55 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	17 775,48	17 775,48
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 492 382,99	409 267,22	409 267,22
138	Autres subvent' invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat' (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat' et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	327 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 945 374,51	929 042,70	929 042,70
458201	Entoussement de réseaux route de Terre Neuve - SAS+ Orange (5)	30 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	30 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	3 249 977,51	1 140 655,01	1 140 655,01
021	Virement de la sect' de fonctionnement	265 651,93	389 957,49	389 957,49
040	Opérat' ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	57 929,26	59 440,80	59 440,80
2802	Frais liés à la réalisation des documents	13 827,26	13 339,25	13 339,25
28031	Frais d'études	1 920,00	3 182,66	3 182,66
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	4 000,00	4 000,00	4 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	21 266,66	21 266,66	21 266,66
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	8 101,04	8 101,04	8 101,04
28041582	GFP : Bâtiments, installations	404,00	404,00	404,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 859,86	1 859,86	1 859,86
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	4 149,20	4 149,20	4 149,20
28051	Concessions et droits similaires	2 401,24	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	3 138,13	3 138,13
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	323 581,19	449 398,29	449 398,29
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	323 581,19	449 398,29	449 398,29
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 573 558,70	1 590 053,30	1 590 053,30
	RESTES A REALISER N-1 (10)		1 071 636,61	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 661 689,91	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1000 (1)
LIBELLE : Les jardins de l'Atrium**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	8 000,00	b	8 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	b	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 000,00	b	8 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	8 000,00	b	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	b	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	b	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	Besoin de financement si négatif
-8 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 400 (1)
LIBELLE : Aménagement du chemin de la Plaine

Pour vote

Art. (2)	Libelle (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	b	0,00
204	Subventions d'équipement versées	6 053,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	6 053,85	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	47 043,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	7 043,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	38 649,89	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	801 100,60	2 400,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	801 100,60	2 400,00	0,00	0,00	0,00
		a	2 400,00	b	0,00	0,00
				Restes à réaliser N-1		
				Propositions nouvelles		
				Vote		
				Montant pour information		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	d	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00		0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00		0,00
		c	0,00		
TOTAL RECETTES AFFECTEES					
				Recettes de l'exercice	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	Excédent de financement si positif	Besoin de financement si négatif
-2 400,00		

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	
III	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT
B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 700 (1)
LIBELLE : Réhabilitation du bâtiment périscolaire

Pour vote

Art. (2)	Libelle (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	b	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	b	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 451 279,99	385 000,00	20 000,00		20 000,00
21312	Bâtiments scolaires	2 447 511,88	385 000,00	10 000,00		10 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	611,24	0,00	0,00		0,00
2184	Mobilier	406,47	0,00	10 000,00		10 000,00
2186	Autres immobilisations corporelles	2 750,40	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	6 400,68	0,00	0,00		0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	6 400,68	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d		
13	Subventions d'investissement	156 858,61	156 858,61	50 112,31	50 112,31
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	60 000,00	60 000,00	50 112,31	50 112,31
1322	Subv. non transf. Régions	64 233,61	64 233,61	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	32 625,00	32 625,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	Excédent de financement si positif	Besoin de financement si négatif
		-198 029,08

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	
III	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 800 (1)
LIBELLE : Aménagement déplacement doux chemin des Bauges / Avenue Pompidou**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	a	13 000,00	79 000,00	b	79 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	13 000,00	79 000,00	79 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	13 000,00	79 000,00	79 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		d	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	Besoin de financement si positif	Besoin de financement si négatif
-92 000,00		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 900 (1)
LIBELLE : OAP n°A - Coeur de village**

Pour vote

Art. (2)	Libelle (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	107 000,00	107 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	107 000,00	107 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
		c	d		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	145 000,00	145 000,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	145 000,00	145 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d	145 000,00	145 000,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	38 000,00
Besoin de financement si positif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)		Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé ONI	Catégorie d'emprunt (8)
						Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 470 000,00										
1641 Emprunts en euros (total)					4 470 000,00										
00001898513	Société CAISSE EPARGNE DES ALPES	14/12/2010	15/12/2010	25/03/2011	1 800 000,00	F			3,390	3,431		T	X Echéance constante		A-1
JR3319 / 00872362	Société CAISSE EPARGNE DES ALPES	14/12/2010	15/12/2010	25/03/2011	500 000,00	F			3,320	3,359		T	X Echéance constante		A-1
	Société CAISSE EPARGNE DES ALPES	18/11/2011	25/12/2011	01/06/2012	500 000,00	F			4,510	4,507		A	X Echéance constante		A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	29/05/2020	21/10/2020	21/01/2021	500 000,00	F			0,690	0,690		T	F		A-1
	AGRICOLE DES SAVOIE	22/12/2020	10/01/2021	02/05/2021	570 000,00	F			0,300	0,318		T	X Echéance constante		A-1
MON521970EUR0058149	AGRICOLE DES SAVOIE SAS LA BANQUE POSTALE	02/08/2018	01/01/2019	01/01/2019	600 000,00	F			0,880	0,949		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé ON	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 470 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour à fin, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Annuité de l'exercice Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNIE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 782 959,07					235 249,70	72 555,72	0,00	7 398,54	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 782 959,07					235 249,70	72 555,72	0,00	7 398,54	
000018986513		0,00	A-1	1 254 711,88	14,92	F		3,431	65 346,11	41 709,85	0,00	671,99	
JR3319 / 00872362		0,00	A-1	290 956,19	9,92	F		3,359	24 860,53	9 351,13	0,00	147,18	
MON521970EJUR0058149		0,00	A-1	274 434,08	6,42	F		4,507	34 211,94	12 376,98	0,00	6 319,85	
		0,00	A-1	500 000,00	1,25	F		0,590	0,00	3 450,00	0,00	0,00	
		0,00	A-1	0,00	10,08	F		0,318	42 159,58	1 820,90	0,00	259,52	
		0,00	A-1	462 857,12	6,50	F		0,349	68 571,44	3 846,86	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de brage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consenties du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		2 782 959,07				235 249,70	72 555,72	0,00		7 398,54

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCE1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV	IV – ANNEXES
A3	ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

Délibération du	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €

	Durée (en années)	Catégories de biens amortis	Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)
10/12/2019	5	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	L

IV	IV - ANNEXES
A4	ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions, pour risques et charges (2)	67 775,48		155 000,00	222 775,48	0,00	222 775,48
Financement des OAP	40 000,00	28/03/2018	125 000,00	165 000,00	0,00	165 000,00
Contienux PLU	10 000,00	28/03/2018	30 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
Provision de la succession VANDENABELLE pour les jardins à l'air	17 775,48	15/05/2021	0,00	17 775,48	0,00	17 775,48
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	67 775,48		155 000,00	222 775,48	0,00	222 775,48

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.
 (2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV
B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
HALPADES	2007	X Echéance progressive	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX	Etablissement CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	134 062,61	115 805,71	36,83	A	R	5,000	R	1,650	-		537,47	2 215,59		
HALPADES	2007	X Echéance progressive	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX	Etablissement CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	609 723,00	458 979,33	21,50	A	R	5,000	R	1,650	-		2 130,17	16 570,22		
HALPADES	2018	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX	Société CREDIT COOPERATIF	553 528,62	486 276,32	17,00	T	R	1,400	R	1,400	-		6 676,47	25 103,33		
OPAC SAVOIE	2011	X Echéance constante	Acquisition foncière en vue de l'amélioration de 5 logements - Garantie 50%	CDC	13 676,85	12 034,46	39,83	A	F	2,350	F	2,350	-		162,02	288,39		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (5)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPAC SAVOIE	2011	X Echéance constante	Amélioration de 5 logements rue des Ecoles	CDC	128 841,29	107 440,60	29,83	A	F		2,350	F		2,350	-		1 446,49	3 421,76
SEMAV	2015	X Echéance constante	Construction de 9 logements - Le jardins des Hesperides	CAISSE DES DEPOTS CBRM2	58 554,28	54 354,23	44,33	A	F		1,600	F		1,600	-		299,77	837,20
SEMAV	2014	X Echéance constante	Construction de 8 logements sociaux chemin des Bauges	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS-FONDS DEPARAGNE	30 791,15	27 556,74	43,67	A	F		0,800	F		0,800	-		13,59	628,39
SEMAV	2015	X Echéance constante	Construction de 9 logements - Le jardin des Hesperides	CAISSE DES DEPOTS CBRM2	289 663,89	257 125,51	34,33	A	F		0,800	F		0,800	-		386,75	6 424,23
SEMAV	2016	X Echéance constante	Construction 9 logements - Le jardin des Hesperides - Contrat signé en 2013 et renégocié en 2016	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	279 569,50	252 507,99	34,33	A	F		1,600	F		1,600	-		1 392,60	5 460,15
SEMAV	2014	X Echéance constante	Prêt localif aide intégration - Part de garantie à 50%	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS-FONDS DEPARAGNE	228 367,68	197 446,68	33,67	A	F		0,800	F		0,800	-		97,37	5 855,58
SEMAV	2015	X Echéance constante	Construction 9 logements - le jardins des Hesperides	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS-FONDS DEPARAGNE	59 064,12	53 919,12	44,33	A	F		0,800	F		0,800	-		81,10	1 004,63
TOTAL GENERAL					2 385 842,99	2 023 446,69											13 223,80	67 809,47

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV	IV - ANNEXES
B1.2	ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	307 805,42
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	307 805,42
I = A+ B + C - D	307 805,42
II	2 157 200,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	14,27
---	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	
IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	
B2.1	

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations au 01/01/N) (1)	Montant des CP		Déplacement doux Chemin Bauges
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	
				0,00	92 000,00	122 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	
B3	

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Recettes	0,00	TOTAL Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	2,47	4,47	4,47	0,00	4,47
Adjoint administratif	C	1,00	0,68	1,68	1,68	0,00	1,68
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
Attaché	A	0,00	0,88	0,88	0,88	0,00	0,88
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	2,91	9,91	9,21	0,00	9,21
Adjoint technique	C	1,00	0,58	1,58	1,58	0,00	1,58
Adjoint technique 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1,00	2,33	3,33	2,63	0,00	2,63
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50
ATSEM principal 2ème classe	C	1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,34	1,34	1,34	0,00	1,34
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,34	0,34	0,34	0,00	0,34
Assistant de conservation	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant de conservation principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FIILERE ANIMATION (I)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FIILERE POLICE (J)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (K) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		11,50	5,72	17,22	16,52	0,00	16,52

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, * emplois spécifiques * régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				67 851,94		
Agent polyvalent s. périscolaire	C	TECH		14 628,78	A-3-a	CDD
Agent polyvalent s. périscolaire	C	TECH		21 064,44	A-3-a	CDD
Agent polyvalent s. périscolaire	C	TECH		10 000,00	A-3-1	CDD
Agent polyvalent s. périscolaire	C	TECH		10 713,00	A-3-a	CDD
Agent polyvalent s. périscolaire	C	TECH		11 445,72	A-3-a	CDD
TOTAL GENERAL				67 851,94		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (malade, maternité,...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.

2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	HALPADES	HALPADES	Autres Etab. Publiques et Org. Internationaux	522 394,93
	HALPADES	HALPADES	Autres Etab. Publiques et Org. Internationaux	124 267,12
	SEM4V	Entreprise SEM4V	Autres Etab. Publiques et Org. Internationaux	218 346,91
	HALPADES	HALPADES	Autres Etab. Publiques et Org. Internationaux	587 361,53
	OPAC SAVOIE	OPAC SAVOIE	Autres Etab. Publiques et Org. Internationaux	118 326,91
	OPAC SAVOIE	OPAC SAVOIE	Autres Etab. Publiques et Org. Internationaux	12 892,12
	SEM4V	Entreprise SEM4V	Autres Etab. Publiques et Org. Internationaux	29 747,62
	SEM4V	Entreprise SEM4V	Autres Etab. Publiques et Org. Internationaux	274 525,95
	SEM4V	Entreprise SEM4V	Autres Etab. Publiques et Org. Internationaux	57 780,96
	SEM4V	Entreprise SEM4V	Autres Etab. Publiques et Org. Internationaux	57 780,97
	SEM4V	Entreprise SEM4V	Autres Etab. Publiques et Org. Internationaux	263 490,57
	SEM4V	Entreprise SEM4V	Autres Etab. Publiques et Org. Internationaux	301 426,97
	SAS	SAEM SAS	Autres Etab. Publiques et Org. Internationaux	

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV - ANNEXES	
IV	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
C3.1	

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SDES Syndicat Départemental Energie Savoie	31/12/1997	TPU	0,00
Syndicat du fort de lamié	01/01/2000	TPU	13 400,00
ARLYSERE AGGLOMERATION	01/01/2017	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV - ANNEXES	
IV	LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3.3	LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)	
M4	Chaudière à bois	01/01/2010	07/07/2009 -	21730124100089	SPIC	Oui

IV	ARRÊTE ET SIGNATURES
D2	

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 22
 (dont 3 pouvoirs)

VOTES :
 Pour : 22
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 09/03/2021

Présenté par Le Maire (1),
 A Gilly-sur-Isère, le 16/03/2021
 Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Gilly-sur-Isère, le 16/03/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Ain DEGROTE	
Chantal BERLIOZ	
Christian TROMBERT	
Christophe GODMENT	
Elisabeth CERELAZ	
Florent GLAUDA	
Frédéric DORDAIN	
Gilles BARRADI	
Gilles SACHETTI	
Gisèle BILLIET	
Irène CHAPUY	
Jean-Claude PEPIN	
Jean-Marc DESCAMPS	
Josée BORDIER-LEGER	
Labita POCARD-SAUDART	
Louise TOGNET	
Marc DAVAL	
Marie-France BOUTIN	
Muriel PERDRISSET	
Pierre HERBET	
Pierre LOUBET	



Jaurès

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2021, et de la publication le 28/03/2021
A Gilly-sur-Isère, le 28/03/2021

Sylvie RUFFIER DES AIMES	<i>[Signature]</i>
Soraya MUNYINGA	<i>[Signature]</i>

IV - ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	
IV	
D2	